

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

VAUCLUSE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE VELLERON

Séance du 10 mars 2016

**Nombre de Membres**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délégation
23	23	21

Délégation

23 23 21

Date de la convocation :

02/03/2016

Date d'affichage :

02/03/2016

MCG/ N° 0 2

L'an deux mille seize et le 10 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur PONCE Michel

Secrétaire de séance : Eliane LAUNAY.

**Présents :** PONCE Michel, LANTIN Gérard, NORMAND Marie, BANACHE Guy, LAUNAY Eliane, GIMET Robert, GHIBAUDO Françoise, RICHARD Louis, PAVAN Guillaume, CERUTTI André, THUY Bernard, PIANA-BONNAURE Pascale, FOUSSAT Marine, AGNEL Paulette, LAUGIER Gilles, DUCKIT Serge.

**Procurations :** ERRERA Caroline donne procuration à LANTIN Gérard, PILOSEL Sandy donne procuration Marie NORMAND, ARMENGOL Philippe donne procuration à Gilles LAUGIER, VLASIC Marianne donne procuration à Paulette AGNEL, CERUTTI Jérémy donne procuration à CERUTTI André.

**Absents :** CASTIGLIONE-SAURY Aline, SENET Bernard.

**Objet : Commune de VELLERON**

**Demande de subvention au titre de la contractualisation Avenant 2015 dans le cadre des travaux de mise en accessibilité de la Mairie**

Monsieur le Maire rappelle aux élus les délibérations du 05 juin 2014 et 12 novembre 2015 qui portaient modification du plan de financement des travaux de mise en accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) de la Mairie et en particulier de la création d'un ascenseur.

Ces travaux dont le plan de financement s'établit comme suit :

Coût prévisionnel Hors taxe du projet : 137 636.16 €

**Recettes :**

Etat Réserve parlementaire ..... 25 000.00 €

Conseil Départemental

Contractualisation 2015..... 75 700.00 €

Autofinancement communal ..... 36 936.16 €

TOTAL..... 137 636.16 €

Monsieur le Maire demande aux membres présents de bien vouloir l'autoriser à demander la subvention portée au plan de financement auprès du Département de Vaucluse au titre de l'avenant 2015 pour un montant de 75 000.00 €.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité

La délibération est *adoptée*

Le plan de financement comme ci-dessus présenté est adopté,

Le Département est sollicité pour le montant porté au plan soit 75 000.00 €.

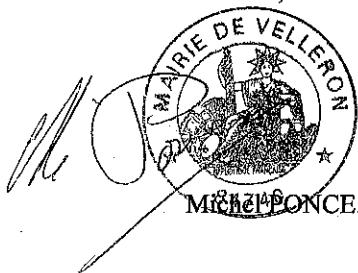
Ainsi fait et délibéré les jours, mois, et an que dessus et ont signé avec Nous tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après le dépôt en Préfecture le :

Et publication ou notification le :

Le Maire,



MICHELE PONCE.